



Palézieux, le 15 juin 2005

Commune de Palézieux
Maison de commune
1607 Palézieux

Préavis municipal 07/05 concernant une demande de crédit pour la réalisation d'une déchetterie communale

Au Conseil communal de Palézieux,

En date du 18 mai 2004, sur la base de l'étude préliminaire (préavis 13/03, pour un montant de fr. 6'000.00), le Conseil communal acceptait le préavis 08/04 et décidait :

- ✚ D'adopter le principe de collecte des déchets soit : le ramassage au porte à porte pour les déchets ménagers et collecte de l'ensemble des autres déchets dans une déchetterie.
- ✚ De retenir le site de la zone industrielle de Grivaz pour l'aménagement de la dite déchetterie.

Sur la base de ces décisions, en date du 23 juin 2004, le Conseil autorisait la Municipalité à effectuer l'étude de faisabilité et accordait un crédit de fr. 20'000.00 à cet effet (préavis 13/04).

Fort de ces éléments, la Municipalité mandatait le bureau GED S.A. à Préverenges pour effectuer l'étude complète de notre future déchetterie.

Conception technique : La future déchetterie sera aménagée sur la parcelle RF 353, propriété de la Commune de Palézieux. Elle sera équipée en eau potable et en électricité. Les eaux usées seront évacuées sur le collecteur communal et conduites à la station d'épuration VOG.

La subdivision du centre de tri en plusieurs aires permet de cerner les différentes activités et de garantir, à long terme, un aspect pratique et esthétique du site. Ces aires ont été définies en conciliant la topographie naturelle du terrain, les exigences d'une circulation simplifiée et d'une exploitation rationnelle des usagers, des transporteurs et de l'exploitant. Un quai et une rampe facilitent la manutention et les dépôts des différents matériaux et déchets verts. Grâce à sa conception, la déchetterie restera adaptée à long terme aux besoins de la Commune.

La place et les circulations seront réalisées en revêtement bitumineux, pour un entretien et une utilisation optimale des surfaces. Les emplacements de stockage des bennes seront en béton pour éviter une dégradation rapide due au frottement des rouleaux. Un éclairage est prévu pour les horaires d'hiver.

Couvert : Un couvert sera aménagé pour abriter une série de petits containers permettant le tri de petit matériel et matériaux tels que par exemple : ampoules, piles, pneus, aluminium, cuivre etc.





Un abri fermé fera office de bureau ou local de surveillance. Il sera équipé d'un WC et d'un garage pour y stationner un véhicule communal. Il servira également au dépôt des produits chimiques et spéciaux.

Répartition des bennes et conteneurs :

- | | |
|-----------------------|--|
| 1. Verre | 9. Aluminium/fer blanc |
| 2. Déchets verts | 10. Piles et batteries |
| 3. Déchets inertes | 11. Huiles usagées |
| 4. Papier-carton | 12. Habits (œuvres d'entraide) |
| 5. Bois | 13. PET (petit conteneurs) |
| 6. Objets encombrants | 14. Capsules Nespresso |
| 7. Ferraille | 15. Déchets électroniques et électriques (SENS et SWICO) |
| 8. Plastic | |

Surveillance : Les employés communaux assureront les ouvertures, les fermetures (selon un horaire à définir), le contrôle des usagers, l'entretien et l'exploitation de la place. La déchetterie sera complètement clôturée et fermée par des portails.

Enquête publique : L'étude étant terminée, le projet et le dossier technique, élaboré par le Bureau Ged S.A. à Moudon a été soumis à l'enquête publique du 24 mai au 13 juin 2005.

Participation du canton : Sauf décision contraire ou moratoire de dernière minute, la participation du canton est évaluée à 28 % du total de l'investissement.

Coût de réalisation : Sur la base du devis d'ingénieur et de soumissions, le coût de réalisation de cette déchetterie s'établit comme suit :

Génie civil		250'000.00
Electricité / éclairage		10'000.00
Plantations		2'000.00
Clôture		43'000.00
Eau potable		4'000.00
Signalisation		3'000.00
Containers /Déchiqueteuse		75'000.00
Local technique		54'000.00
Etudes (13/03), projet (13/04), direction des travaux, géomètre	(14 %)	59'000.00
Divers, imprévus	(11 %)	46'500.00
Total hors TVA		546'500.00
TVA		41'500.00
Total TTC		588'000.00
./. Subvention cantonale	(28 %)	164'000.00
Investissement net		424'000.00



Financement : Les liquidités de la caisse communale devraient être suffisantes pour financer entièrement le crédit de construction. Cela dit, par sécurité, nous sollicitons également l'autorisation d'emprunter le montant aux meilleures conditions du marché. Il va sans dire que la Municipalité n'optera pour la solution de l'emprunt qu'en dernier recours.

En conséquence, si l'on déduit le montant de la participation cantonale (**fr. 164'000.00**) à l'investissement total (**fr. 588'000.00**), il restera à la charge de la Commune de Palézieux un investissement net de **fr. 424'000.00** env. (étude comprise).

Selon le règlement sur la comptabilité des communes, ce dernier doit être amorti en 30 ans à raison de **fr. 14'100.00** env. par année à partir de l'exercice 2007.

Crédit de construction : En déduisant les montants de l'étude préliminaire et de l'étude de faisabilité (au total fr. 26'000.00) du montant de l'investissement (fr. 588'000.00), le montant nécessaire pour la réalisation est de **fr. 562'000.00**.

Conclusion

Au vu de ce qui précède, la Municipalité de Palézieux vous prie, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE PALEZIEUX

- vu le préavis municipal No 07/05 du 15 juin 2005,
- ouï le rapport des commissions désignées pour étudier cette affaire,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DECIDE

1. D'adopter le projet de réalisation d'une déchetterie au lieu-dit « Au Grivaz ».
2. D'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux.
3. De lui accorder à cet effet un crédit de construction de **fr. 562'000.00**.
4. De financer le crédit de construction par les liquidités de la caisse communale.
5. Le cas échéant, d'emprunter le montant maximum de **fr. 590'000.00** aux meilleures conditions du marché.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic :

Le Secrétaire :

Gérald Nidrist

Jean-Daniel Graz